

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 22.02.2024 Numéro de version 64 (remplace la version 63)

Révision: 30.03.2022

* RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

- **1.1 Identificateur de produit**

- **Nom du produit: MOTIP TUNING LINE SPRAY ÉTRIERS DE FREIN JAUNE 400 ML**

- **Code du produit: 04097**

- **1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**
Pas d'autres informations importantes disponibles.

- **Secteur d'utilisation**

- SU21 Utilisations par des consommateurs: Ménages privés / public général / consommateurs

- SU22 Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

- **Catégorie du produit PC9a** Revêtements et peintures, solvants, diluants

- **Catégorie de processus**

- PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles

- PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles

- **Emploi de la substance / de la préparation** Peinture

- **1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

- **Producteur/fournisseur:**

- European Aerosols B.V.*

- Wolfraamweg 2

- NL-8471 XC Wolvega

- Pays-Bas

- Tel : +31 (0)561 694400

- e-mail: sds-nl@european-aerosols.com

*Anciennement connu sous le nom de Motip Dupli B.V.

- **Service chargé des renseignements: QHSE Department**

- **1.4 Numéro d'appel d'urgence**

- +31 (0)561-694400 (09:00h - 17:00h)

numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7

* RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- **2.1 Classification de la substance ou du mélange**

- **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**



GHS02 flamme

Aerosol 1 H222-H229 Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.



GHS07

Eye Irrit. 2 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

STOT SE 3 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

- **2.2 Éléments d'étiquetage**

- **Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008**

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 22.02.2024 Numéro de version 64 (remplace la version 63)

Révision: 30.03.2022

Nom du produit: MOTIP TUNING LINE SPRAY ÉTRIERS DE FREIN JAUNE 400 ML

(suite de la page 1)

· **Pictogrammes de danger**



GHS02 GHS07

· **Mention d'avertissement Danger**

· **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**

acétone

Hydrocarbons, C9-C11, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics

· **Mentions de danger**

H222-H229 Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

· **Conseils de prudence**

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

P260 Ne pas respirer les aérosols.

P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C.

P501 Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation régionale.

· **Indications complémentaires:**

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gercures de la peau.

EUH208 Contient acide néodécanoïque, sel de cobalt. Peut produire une réaction allergique.

EUH211 Attention! Des gouttelettes respirables dangereuses peuvent se former lors de la pulvérisation. Ne pas respirer les aérosols ni les brouillards.

Sans aération suffisante, il peut y avoir formation de mélanges explosifs.

· **2.3 Autres dangers**

· **Résultats des évaluations PBT et vPvB**

· **PBT:** Non applicable.· **vPvB:** Non applicable.· **Détermination des propriétés perturbant le système endocrinien** Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

· **3.2 Mélanges**

· **Description:** Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

· **Composants dangereux:**

CAS: 67-64-1

acétone

25-<50%

EINECS: 200-662-2

Flam. Liq. 2, H225

Numéro index: 606-001-00-8

Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H336

Reg.nr.: 01-2119471330-49

EUH066

(suite page 3)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 22.02.2024 Numéro de version 64 (remplace la version 63)

Révision: 30.03.2022

Nom du produit: MOTIP TUNING LINE SPRAY ÉTRIERS DE FREIN JAUNE 400 ML

(suite de la page 2)		
CAS: 74-98-6 EINECS: 200-827-9 Numéro index: 601-003-00-5 Reg.nr.: 01-2119486944-21	propane   Flam. Gas 1A, H220 Press. Gas (Comp.), H280	12,5-<20%
Numéro CE: 919-857-5 Reg.nr.: 01-2119463258-33	Hydrocarbons, C9-C11, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics     Flam. Liq. 3, H226 Asp. Tox. 1, H304 STOT SE 3, H336 EUH066	12,5-<20%
CAS: 106-97-8 EINECS: 203-448-7 Numéro index: 601-004-00-0 Reg.nr.: 01-2119474691-32	butane (< 0,1% butadiène (203-450-8))   Flam. Gas 1A, H220 Press. Gas (Comp.), H280	10-<12,5%
CAS: 75-28-5 EINECS: 200-857-2 Numéro index: 601-004-00-0 Reg.nr.: 01-2119485395-27	isobutane (< 0,1% Butadien (203-450-8))   Flam. Gas 1A, H220 Press. Gas (Comp.), H280	10-<12,5%
CAS: 13463-67-7 EINECS: 236-675-5 Numéro index: 022-006-00-2 Reg.nr.: 01-2119489379-17	dioxyde de titane  Carc. 2, H351	≥1-<2,5%
CAS: 27253-31-2 EINECS: 248-373-0 Reg.nr.: 01-2119970733-31	acide néodécanoïque, sel de cobalt    Repr. 2, H361 Acute Tox. 4, H302; Skin Sens. 1, H317 Aquatic Chronic 3, H412	≥0,1-<0,5%

· Indications complémentaires:

Le contenu en Benzène des substances Solvent Naphta est inférieur à 0.1% (Note P de l'Annexe I de la Directive 1272/2008/CEE)

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

*

RUBRIQUE 4: Premiers secours

- **4.1 Description des mesures de premiers secours**
- **Après inhalation:** Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- **Après contact avec la peau:** En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.
- **Après contact avec les yeux:**
Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- **Après ingestion:**
Boire de l'eau en abondance et donner de l'air frais. Consulter immédiatement un médecin.
- **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**
Pas d'autres informations importantes disponibles.

*

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- **5.1 Moyens d'extinction**
- **Moyens d'extinction:** Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.
- **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**
Formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.
- **5.3 Conseils aux pompiers -**

(suite page 4)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 22.02.2024 Numéro de version 64 (remplace la version 63)

Révision: 30.03.2022

Nom du produit: MOTIP TUNING LINE SPRAY ÉTRIERS DE FREIN JAUNE 400 ML

(suite de la page 3)

- **Equipement spécial de sécurité:** Porter un appareil de protection respiratoire.

*

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
Porter un appareil de protection respiratoire.
Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
Tenir éloigné des sources d'inflammation.
- **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
- **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.
Assurer une aération suffisante.
- **6.4 Référence à d'autres rubriques**
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

*

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
- **Préventions des incendies et des explosions:**
Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.
Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.
Tenir des appareils de protection respiratoire prêts.
- **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités**
· **Stockage:**
· **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**
Respecter les prescriptions légales pour le stockage des emballages sous pression.
· **Indications concernant le stockage commun:** Pas nécessaire.
· **Autres indications sur les conditions de stockage:** Tenir les emballages hermétiquement fermés.
· **Classe de stockage:** 2 B
· **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

*

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- **8.1 Paramètres de contrôle**

- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

67-64-1 acétone

VLEP	Valeur momentanée: 2420 mg/m ³ , 1000 ppm Valeur à long terme: 1210 mg/m ³ , 500 ppm
------	---

106-97-8 butane (< 0,1% butadiène (203-450-8))

VLEP	Valeur à long terme: 1900 mg/m ³ , 800 ppm
------	---

13463-67-7 dioxyde de titane

VLEP	Valeur à long terme: 10 mg/m ³ C2
------	---

- **DNEL**

67-64-1 acétone

Oral	DNEL	62 mg/kg /per day (Consumer, longterm systemic)
Dermique	DNEL	62 mg/kg /per day (Consumer, longterm systemic)

(suite page 5)

FR

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 22.02.2024 Numéro de version 64 (remplace la version 63)

Révision: 30.03.2022

Nom du produit: MOTIP TUNING LINE SPRAY ÉTRIERS DE FREIN JAUNE 400 ML

(suite de la page 4)

Inhalatoire	DNEL	186 mg/kg /per day (Worker, longterm systemic)
	DNEL	2420 mg/m ³ (Worker, acute local)
	DNEL	1210 mg/m ³ (Worker, longterm systemic)
	DNEL	200 mg/m ³ (Consumer, longterm systemic)
	DNEL	60 mg/m ³
Hydrocarbons, C9-C11, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics		
Oral	DNEL	125 mg/kg /per day (Consumer, longterm systemic)
Dermique	DNEL	208 mg/kg /per day (Worker, longterm systemic)
	DNEL	125 mg/kg /per day (Consumer, longterm systemic)
Inhalatoire	DNEL	871 mg/m ³ (Worker, longterm systemic)
	DNEL	185 mg/m ³ (Consumer, longterm systemic)

· PNEC**67-64-1 acétone**

PNEC	10,6 mg/l (Freshwater)
PNEC	1,06 mg/l (Seawater)
PNEC	21 mg/l (Sporadic release)
PNEC	100 mg/l (Sewage treatment plant)
PNEC	30,4 mg/kg (Freshwater sediment)
PNEC	3,04 mg/kg (Seawater sediment)
PNEC	29,5 mg/kg (Soil)

· Remarques supplémentaires:*Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.***· 8.2 Contrôles de l'exposition****· Contrôles techniques appropriés** Sans autre indication, voir point 7.**· Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle****· Mesures générales de protection et d'hygiène:***Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.**Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.**Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.**Ne pas inhaller les gaz, les vapeurs et les aérosols.**Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.**Eviter tout contact avec les yeux.***· Protection respiratoire:***En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.***Filtre A2/P3****· Protection des mains:***Gants de protection***· Matériau des gants***Butylcaoutchouc**Le choix de gants appropriés ne dépend pas seulement du matériau, mais également d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre.***· Temps de pénétration du matériau des gants***Gants en caoutchouc butyle avec une épaisseur de 0,4 mm sont résistantes à:**Acétone: 480 min**Acétate de n-butyle: 60 min**Acétate d'éthyle: 170 min*

(suite page 6)

FR

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 22.02.2024 Numéro de version 64 (remplace la version 63)

Révision: 30.03.2022

Nom du produit: MOTIP TUNING LINE SPRAY ÉTRIERS DE FREIN JAUNE 400 ML

(suite de la page 5)

Xylène: 42 min

Les gants en caoutchouc butyle d'une épaisseur de 0,4 mm résistent aux solvants pendant 42 à 480 minutes. Comme mesure de protection, nous recommandons que les utilisateurs et les personnes responsables de la sécurité du travail presupposent une durée de résistance aux solvants de 42 heures. Si l'on examine les données au chapitre 3 de cette fiche de données de sécurité, on peut présupposer une durée de résistance plus longue dans certains cas.

· Protection des yeux/du visage



Lunettes de protection hermétiques

*

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

· Indications générales

Aérosol

· État physique

Divers, selon l'encrage

· Couleur:

De type solvanté

· Odeur:

Non déterminé.

· Seuil olfactif:

Non déterminé.

· Point de fusion/point de congélation:

Non applicable, s'agissant d'un aérosol.

· Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

Non applicable.

· Inflammabilité

0,6 Vol % (Hydrocarbons, C9-C11, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics)
13 Vol % (67-64-1 acétone)
Non applicable, s'agissant d'un aérosol.

· Limites inférieure et supérieure d'explosion

240 °C (Hydrocarbons, C9-C11, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics)

· Inférieure:

Non déterminé.

· Supérieure:

Non déterminé.

· Point d'éclair

Non applicable, s'agissant d'un aérosol.

· Température d'auto-inflammation

240 °C (Hydrocarbons, C9-C11, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics)

· Température de décomposition:

Non déterminé.

· pH

Non déterminé.

· Viscosité:

Non déterminé.

· Viscosité cinématique

Non déterminé.

· Dynamique:

Non déterminé.

· Solubilité

Non déterminé.

· l'eau:

Pas ou peu miscible

· Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)

Non déterminé.

· Pression de vapeur à 20 °C:

3500 hPa

· Densité et/ou densité relative

0,7 g/cm³

· Densité à 20 °C:

Non déterminé.

· Densité relative

Non déterminé.

· Densité de vapeur:

Non déterminé.

· 9.2 Autres informations

· Aspect:

Aérosol

· Forme:

· Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité

Non déterminé.

· Propriétés explosives:

Non déterminé.

· Teneur en solvants:

87,0 %

· Solvants organiques:

--

· VOC (CE)

639,3 g/l

(suite page 7)

FR

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 22.02.2024 Numéro de version 64 (remplace la version 63)

Révision: 30.03.2022

Nom du produit: MOTIP TUNING LINE SPRAY ÉTRIERS DE FREIN JAUNE 400 ML

(suite de la page 6)

· CE-COV %	86,98 %
· Teneur en substances solides:	14,0 %
· Changement d'état	
· Taux d'évaporation:	Non applicable.
Informations concernant les classes de danger physique	
· Substances et mélanges explosibles	néant
· Gaz inflammables	néant
· Aérosols	Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
· Gaz comburants	néant
· Gaz sous pression	néant
· Liquides inflammables	néant
· Matières solides inflammables	néant
· Substances et mélanges autoréactifs	néant
· Liquides pyrophoriques	néant
· Matières solides pyrophoriques	néant
· Matières et mélanges auto-échauffants	néant
· Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau	néant
· Liquides comburants	néant
· Matières solides comburantes	néant
· Peroxydes organiques	néant
· Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux	néant
· Explosibles désensibilisés	néant

*

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.2 Stabilité chimique**
- **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.
- **10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.5 Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.6 Produits de décomposition dangereux:** Pas de produits de décomposition dangereux connus

*

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**
- **Toxicité aiguë** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:**67-64-1 acétone**

Oral	LD50	5800 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>15800 mg/kg (lapin)
Inhalatoire	LC50 / 4h	76 mg/l (rat)
	LC50 / 96 h	5540 mg/l (oncorhynchus mykiss)

Hydrocarbons, C9-C11, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics

Oral	LD50	>5000 mg/kg /per day (rat) (OECD 401)
Dermique	LD50	>2000 mg/kg (rat) (OECD 402)
Inhalatoire	LC50 / 4 h	>5000 mg/m3 (rat) (OECD 403)

(suite page 8)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 22.02.2024 Numéro de version 64 (remplace la version 63)

Révision: 30.03.2022

Nom du produit: MOTIP TUNING LINE SPRAY ÉTRIERS DE FREIN JAUNE 400 ML

(suite de la page 7)

· Corrosion cutanée/irritation cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Pas d'effet d'irritation.

· Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque une sévère irritation des yeux.

· Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Aucun effet de sensibilisation connu.

· Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

· Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· 11.2 Informations sur les autres dangers

· Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucun des composants n'est compris.

* RUBRIQUE 12: Informations écologiques

· 12.1 Toxicité

· Toxicité aquatique:

67-64-1 acétone

LC50/96h	8300 mg/l (fish)
EC50/96h	7200 mg/l (algae)
LC50 / 48 h	8450 mg/l (crustacean (water flea))

· 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

· PBT: Non applicable.

· vPvB: Non applicable.

· 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocrinien.

· 12.7 Autres effets néfastes

· Autres indications écologiques:

· Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

* RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

· 13.1 Méthodes de traitement des déchets

· Recommandation:

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

· Catalogue européen des déchets

08 01 11*	déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses
-----------	---

(suite page 9)

FR

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 22.02.2024 Numéro de version 64 (remplace la version 63)

Révision: 30.03.2022

Nom du produit: MOTIP TUNING LINE SPRAY ÉTRIERS DE FREIN JAUNE 400 ML

15 01 04 emballages métalliques

(suite de la page 8)

· Emballages non nettoyés:**· Recommandation:**

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

*

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**· 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification****· ADR, IMDG, IATA**

UN1950

· 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU**· ADR**

1950 AÉROSOLS

· IMDG

AEROSOLS

· IATA

AEROSOLS, flammable

· 14.3 Classe(s) de danger pour le transport**· ADR****· Classe**

2 5F Gaz.

· Étiquette

2.1

· IMDG, IATA**· Class**

2.1 Gaz.

· Label

2.1

· 14.4 Groupe d'emballage**· ADR, IMDG, IATA**

néant

· 14.5 Dangers pour l'environnement

Non applicable.

· 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Attention: Gaz.

· Numéro d'identification du danger (Indice Kemler): -**· No EMS:**

F-D,S-U

· Stowage Code

SW1 Protected from sources of heat.

SW22 For AEROSOLS with a maximum capacity of 1 litre: Category A. For AEROSOLS with a capacity above 1 litre: Category B. For WASTE AEROSOLS: Category C, Clear of living quarters.

(suite page 10)

FR

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 22.02.2024 Numéro de version 64 (remplace la version 63)

Révision: 30.03.2022

Nom du produit: MOTIP TUNING LINE SPRAY ÉTRIERS DE FREIN JAUNE 400 ML

(suite de la page 9)

· Segregation Code	<i>SG69 For AEROSOLS with a maximum capacity of 1 litre: Segregation as for class 9. Stow "separated from" class 1 except for division 1.4. For AEROSOLS with a capacity above 1 litre: Segregation as for the appropriate subdivision of class 2. For WASTE AEROSOLS: Segregation as for the appropriate subdivision of class 2.</i>
· 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI	<i>Non applicable.</i>
· Indications complémentaires de transport:	
· ADR	<i>1L</i>
· Quantités limitées (LQ)	<i>Code: E0</i>
· Quantités exceptées (EQ)	<i>Non autorisé en tant que quantité exceptée Code: E0</i>
· Catégorie de transport	<i>Non autorisé en tant que quantité exceptée</i>
· Code de restriction en tunnels	<i>2 D</i>
· IMDG	<i>1L</i>
· Limited quantities (LQ)	<i>Code: E0</i>
· Excepted quantities (EQ)	<i>Not permitted as Excepted Quantity Code: E0</i>
· Not permitted as Excepted Quantity	<i>Not permitted as Excepted Quantity</i>
· "Règlement type" de l'ONU:	<i>UN 1950 AÉROSOLS, 2.1</i>

*

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

· 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

· Directive 2012/18/UE

· Substances dangereuses désignées - ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.

· Catégorie SEVESO P3a AÉROSOLS INFLAMMABLES

· Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas 150 t

· Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut 500 t

· RÈGLEMENT (UE) 2019/1021 concernant les polluants organiques persistants (POP)

Aucun des composants n'est compris.

· RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3

· Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

· Prescriptions nationales:

· Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction

· Substances extrêmement préoccupantes (SVHC) selon REACH, article 57

Aucun des composants n'est compris.

(suite page 11)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 22.02.2024 Numéro de version 64 (remplace la version 63)

Révision: 30.03.2022

Nom du produit: MOTIP TUNING LINE SPRAY ÉTRIERS DE FREIN JAUNE 400 ML

- (suite de la page 10)
- **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

* **RUBRIQUE 16: Autres informations**

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006, Article 31, modifié par le règlement (UE) 2020/878.

· **Phrases importantes**

- H220 *Gaz extrêmement inflammable.*
- H225 *Liquide et vapeurs très inflammables.*
- H226 *Liquide et vapeurs inflammables.*
- H280 *Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.*
- H302 *Nocif en cas d'ingestion.*
- H304 *Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.*
- H317 *Peut provoquer une allergie cutanée.*
- H319 *Provoque une sévère irritation des yeux.*
- H336 *Peut provoquer somnolence ou vertiges.*
- H351 *Susceptible de provoquer le cancer.*
- H361 *Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.*
- H412 *Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.*
- EUH066 *L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gercures de la peau.*

· **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**

Les données sont basées sur des données techniques internes et sur des données techniques fournies par les fournisseurs.

Aérosols, Section 2.3.1	Règles d'extrapolation
<p><i>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</i> <i>Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)</i></p>	<p><i>La classification du mélange s'appuie généralement sur la méthode de calcul en utilisant les données des substances conformément au règlement (CE) n° 1272/2008.</i></p>

· **Service établissant la fiche technique: R&D legislation and regulatory advisor**

· **Contact:** e-mail: sds-nl@european-aerosols.com

· **Numéro de la version précédente:** 63

· **Acronymes et abréviations:**

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

ICAO: International Civil Aviation Organisation

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)

DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)

PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

SVHC: Substances of Very High Concern

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Flam. Gas 1A: Gaz inflammables – Catégorie 1A

Aerosol 1: Aérosols – Catégorie 1

Press. Gas (Comp.): Gaz sous pression – Gaz comprimé

Flam. Liq. 2: Liquides inflammables – Catégorie 2

Flam. Liq. 3: Liquides inflammables – Catégorie 3

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4

Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2

Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1

Carc. 2: Cancérogénicité – Catégorie 2

(suite page 12)

FR

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 22.02.2024 Numéro de version 64 (remplace la version 63)

Révision: 30.03.2022

Nom du produit: MOTIP TUNING LINE SPRAY ÉTRIERS DE FREIN JAUNE 400 ML

(suite de la page 11)

Repr. 2: Toxicité pour la reproduction – Catégorie 2

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3

Asp. Tox. 1: Danger par aspiration – Catégorie 1

Aquatic Chronic 3: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 3

• * **Données modifiées par rapport à la version précédente**

FR